

Département de l'Essonne

Arrondissement de
Palaiseau

Canton d'ARPAJON

Commune de

BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016

L'an deux mil seize le vingt sept janvier à 20 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 janvier 2016, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M.Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : Christophe ADEL-PATIENT, François ALLERMOZ, Jean-Louis CLOU, Laurent FOURMOND, Jeannine GATIN, Arnaud GIRARD, Huguette GIRARD, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Laurence LE BIDRE, Virginie MARTINS-MELO, Arnaud MONTESINO, Annie-France NORMAND, Amélia PEREIRA, Joël PEROT, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Annie RANNOU, Thierry ROUYER. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Isabelle BARAVIAN par Mme HUBERT-TIPHANGNE, Martial BERTHENET par Mme GIRARD, Jean DORET par Mme NORMAND, Fabrice MARION par Mme MARTINS-MELO, Christophe PINET par M.PREHU.

Mme HUBERT-TIPHANGNE accepte les fonctions de Secrétaire de séance.

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DÉCISIONS

Décisions prises par le maire en vertu de la délibération n° DCM2014/12 du 03/04/2014, portant délégations d'attributions du Conseil Municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT :

Monsieur Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions :

- Décision n° D2016/01 du 04/01/2016 : Contrat relatif à l'entretien des espaces verts de différents sites communaux, avec la société LECOMTE LANGE, pour un montant annuel de 31 039.20 € TTC.
- Décision n° D2016/02 du 12/01/2016 : Contrat d'assistance et d'hébergement du Logiciel de Gestion de la Bibliothèque municipale pour un montant de 540.59 € TTC pour l'assistance du logiciel et de 1 608.90 € TTC pour l'abonnement annuel de l'hébergement.
- Décision n° D2016/03 du 12/01/2016 : marchés suivants :

LOT	TITULAIRE	PRESTATIONS	MONTANT € HT
LOT 5 Menuiseries intérieures bois / Mobiliers	SORBAT 77 ZAC de l'Europe 295, avenue de l'Europe 77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY	SOLUTION DE BASE / PAE 05-01/PAE 05-03	269 185,50
LOT 6 Cloisons / Doublage / Faux Plafonds / Isolation secondaire	ERIN PLAFONDS Chemin de Saint Jacques 77115 SIVRY COUNTRY	SOLUTION DE BASE/ PAE 06-01/PAE 06-02/ PAE 06-03	340 162,35
LOT 7 Serrurerie	CMBR 550, rue du Val d'Ardoux Z.A La Métairie 45370 DRY	SOLUTION DE BASE	66 785.90
LOT 10 Peinture	LAUMAX 41, av. de la République 94120 Fontenay/Bois	SOLUTION DE BASE / PSE 10-01 /PSE 10-02	79 813,40

- Décision n° D2016/04 du 14/01/2016 : Convention avec « Imagin'action – Compagnie du Regard » pour assurer, dans le cadre du projet Impro Junior 91, 10 séances à l'école élémentaire, ainsi que trois représentations, pour 1 000 € TTC.

- Décision n° D2016/05 du 18/01/2016 : Désigne le : Cabinet PORTELLI AVOCATS afin d'assister et de représenter la commune concernant les requêtes n°1508003-9 et n° 1600322-9.

- Décisions prises en application de l'article L2122-22 alinéa 8 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les délivrances et les renouvellements des concessions funéraires pour l'année 2015.

LISTE DES CONCESSIONS RENOUVELEES

	DOSSIERS	DATES DE RENOUVELLEMENT	DURÉES	MONTANTS
1	575	02/11/2015	30 ANS	250 €
2	556	06/11/2015	30 ANS	250 €
3	525	04/12/2015	30 ANS	250 €
4	506	10/11/2015	30 ANS	250 €
5	513	06/11/2015	30 ANS	250 €
6	542	17/11/2015	30 ANS	250 €
7	509	27/10/2015	30 ANS	250 €
8	571	22/10/2015	30 ANS	250 €
9	526	05/12/2015	15 ANS	150 €
10	565	30/10/2015	30 ANS	250 €
TOTAL				2 400 €

LISTE DES CONCESSIONS VENDUES DANS LE CIMETIERE

	DOSSIERS	DURÉES	MONTANTS
1	743	50 ANS	509 €
TOTAL			509 €

LISTE DES CONCESSIONS VENDUES DANS LE COLUMBARIUM

	DOSSIERS	DURÉES	MONTANTS
1	17	15 ANS	400,00 €
2	18	15 ANS	400,00 €
3	19	15 ANS	400,00 €
TOTAL			1 200,00 €

PERSONNEL

01 - N°DCM2016/01 Demande de subvention du Fonds National de Prévention (F.N.P.)

SOLLICITE une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

02 - N°DCM2016/02 Mise en place de l'entretien professionnel

MET en place l'entretien professionnel pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux de la collectivité.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

URBANISME

03 - N°DCM2016/03 Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée AC 417 pour partie

CONSTATE la désaffectation matérielle de fait à l'usage du public et d'un service public d'une partie de la phase I pour une superficie de 5 440 m² telle que délimitée sur le plan du géomètre annexé à la présente délibération, DECIDE du déclassement du domaine public de cette emprise telle que délimitée par ce plan, pour une superficie de 5 440 m², et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Adopté par 20 voix pour et 3 voix contre (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

04 - N°DCM2016/04 Déclaration Préalable Château

AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable sur la parcelle A 688 sise 2 rue de la Libération lieudit « Le Parc » à Bruyères-le-Châtel pour la réalisation d'une œuvre non pérenne, et établir tous les documents y afférents.

Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

TRAVAUX

05 - N°DCM2016/05 Protocole d'accord transactionnel contentieux du C3S

ACCEPTTE les termes de la proposition de protocole d'accord transactionnel, mettant fin de manière irrévocable aux différends entre la commune, le cabinet d'architecture ARCHI LAND & URBAN PLAN et la société CLIMATELEC, portant sur différents travaux modificatifs sur les installations d'eau chaude sanitaire, l'amélioration de la ventilation de chaufferie, et la mise en conformité des installations gaz et AUTORISE le Maire à signer le dit protocole d'accord transactionnel. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES

06 - N°DCM2016/06 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Groupe scolaire

SOLLICITE l'attribution, au taux maximum de 30 % (subvention plafonnée à 200 000 €), de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour l'année 2016 (1^{er} tiers pour 2015 et dernier tiers pour 2017), pour financer l'opération ci-dessous.

Adopté par 20 voix pour et 3 voix contre (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

07 - N°DCM2016/07 Vote de la subvention au CCAS

ALLOUE au Centre Communal d'Action Sociale la somme de 30 000 €. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08- N°DCM2016/08 Liste des marchés conclus en 2015

PREND ACTE de la publication de la liste des marchés conclus au titre de l'année 2015.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

09 - N°DCM2016/09 Information des acquisitions et des cessions de l'année 2015

PREND ACTE des acquisitions et cessions immobilières faites au cours de l'exercice 2015 selon l'état annexé à la présente délibération. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

10 - N°DCM2016/10 Statuts – Cœur d'Essonne Agglomération

APPROUVE les statuts de Cœur d'Essonne Agglomération. Adopté par 19 voix pour, 1 abstention (M.ADEL-PATIENT) et 3 voix contre (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

11 - N°DCM2016/11 Ester en justice : contentieux permis de construire n° 091 115 15 10002

AUTORISE le Maire à ester en justice devant toutes les juridictions et dans toutes les instances juridictionnelles dans le recours en contestation contre le permis de construire n° 091 115 15 10002.

Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

12 - N°DCM2016/12 Définition des procédures adaptées (MAPA) pour les marchés publics

MODIFIE la mise en œuvre des procédures internes de mise en concurrence et de publicité, applicables à toute dépense de la commune dont le montant est inférieur à 209 000 €,

AUTORISE M.Le Maire à signer l'ensemble des pièces concernées par ces marchés passés selon la procédure adaptée et ce conformément à la délégation accordée par délibération N° DCM2014/12 du 03/04/2014,

AUTORISE M.Le Maire à recourir aux autres procédures offertes par le Code des Marchés Publics, notamment celle de l'appel d'offres, à chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

QUESTIONS DIVERSES

Des questions diverses sur les points ci-dessous ont été abordées.

13 – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

14 – Domaine du château

15 – Décision n° D2015/21

16 – Station d'épuration à Arpent



Extrait pour affichage, en Mairie,

Le 01/02/2016

Le Maire,

Thierry ROUYER